

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 24 NOVEMBRE 2021, 19 H 05

10 - Sujets d'ouverture

| .01 | | Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 24 novembre 2021 à 19 h 05 |
|------|----------------|--|
| .02 | | Point d'information des conseillers |
| .03 | | Période de questions du public |
| 30 - | Administration | et finances |
| .01 | 1210717008 | Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2022 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie |
| .02 | 1210717009 | Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie |

Le secrétaire d'arrondissement



Système de gestion des décisions des instances RECOMMANDATION

CA: 30.01

2021/11/24 19:05



| | Dossier # : 1210717008 |
|------------------------------------|--|
| | D0331C1 // . 1210717000 |
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| Projet : | - |
| Objet : | Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2022 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. |
| | |

Il est recommandé:

D'approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2022 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

| Signé par | Daniel LAFOND | Le 2021-11-22 08:59 | |
|--------------|---------------|----------------------------|--|
| Signataire : | | Daniel LAFOND | |
| | | Directeur d'arrondissement | |

Rosemont - La Petite-Patrie , Bureau du directeur d'arrondissement



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier # :1210717008

Unité administrative

responsable:

Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet: Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de

l'exercice financier 2022 pour l'arrondissement de Rosemont-La

Petite-Patrie.

CONTENU

CONTEXTE

Au cours du mois de juillet, la Direction du budget et de la planification financière et fiscale informait les arrondissements de leur enveloppe budgétaire pour l'année 2022.

L'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'est vu accorder 50 742 400 \$ en transferts centraux.

En ce qui a trait à la Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée, qui offre ses services aux arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal, les ajustements ont été affectés aux charges interunités.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA20 26 0255 du 9 octobre 2020 : Approbation des prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2021 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

DESCRIPTION

Ce dossier présente le budget de fonctionnement pour l'année financière 2022 à partir du post enveloppe budgétaire transmise le 9 juillet.

Une présentation détaillée du budget de fonctionnement 2022 de l'Arrondissement se trouve dans les pièces jointes.

JUSTIFICATION

En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, le budget d'Arrondissement doit faire l'objet d'une adoption par le Conseil d'arrondissement au cours d'une séance tenue exclusivement pour ce sujet.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe budgétaire 2022 - Volet dépenses est la suivante :

| | | a/p | (000 \$) |
|--|--|-----|----------|
|--|--|-----|----------|

| Budget 2021 | 664,6 | 62 072,4 |
|--|-------|----------------|
| Ajustements | | <u>1 818,0</u> |
| Enveloppe budgétaire 2020 - dépenses | | 63 890,4 |
| Augmentation des revenus | | 409,7 |
| Augmentation de la taxe locale | | 340,0 |
| Augmentation du budget permis de construction/modification | | 300,0 |
| Affectation de surplus | | <u>449,2</u> |
| Total du budget 2021 | 685,8 | 65 389,2 |

L'enveloppe budgétaire 2022 - Volet revenus et budget net est la suivante :

| Budget 2021 | 3 712,2 |
|--|-----------------|
| Augmentation des revenus | 409,7 |
| Sous-total des revenus locaux | 4 121,9 |
| Taxe relative aux services (0,0487 \$ par 100 \$ d'évaluation) | <u>9 775,7</u> |
| Total du budget 2022 | 13 897,6 |
| Budget net | |
| Transferts centraux | 50 742,4 |
| Augmentation du budget permis de construction/modification | 300,0 |
| Affectation de surplus | 449,2 |
| Budget revenus | <u>13 897,6</u> |
| Budget dépenses | 65 389,2 |
| | |

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle compte tenu de sa nature administrative.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Aucun impact

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

| Autoriotomorphist conside Hintomorphism |
|---|
| Autre intervenant et sens de l'intervention |
| |
| |
| Parties prenantes |
| |
| Lecture : |

Annie DESJARDINS Secrétaire d'unité administrative

RESPONSABLE DU DOSSIER

Simone BONENFANT Directrice

ENDOSSÉ PAR Le : 2021-09-27



Système de gestion des décisions des instances RECOMMANDATION

CA: 30.02

2021/11/24 19:05



| | Dossier # : 1210717009 |
|------------------------------------|--|
| _ | |
| Unité administrative responsable : | Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles |
| Niveau décisionnel proposé : | Conseil d'arrondissement |
| | |
| Projet : | - |
| Objet : | Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. |

Il est recommandé:

D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

| Signé par | Daniel LAFOND | Le 2021-11-19 14:29 | |
|--------------|---------------|----------------------------|--|
| | | | |
| Signataire : | | Daniel LAFOND | |
| | | | |
| | | | |
| | | Directour d'arrondissement | |

Directeur d'arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Bureau du directeur d'arrondissement



Système de gestion des décisions des instances SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION Dossier # :1210717009

Unité administrative

responsable:

Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles

Niveau décisionnel

proposé:

Conseil d'arrondissement

Projet: -

Objet : Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de

l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

CONTENU

CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréa I* (RLRQ, chapitre C-11.4), le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie doit dresser et transmettre au comité exécutif son Programme décennal d'immobilisations, lequel regroupe les investissements qu'il prévoit réaliser sur son territoire au cours des dix prochaines années pour :

- entretenir les infrastructures existantes (rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments, équipements, etc.);
- améliorer la qualité de vie par le rehaussement de l'aménagement urbain;
- favoriser le développement économique, culturel, sportif, communautaire et social.

Le but premier d'un PDI est de dresser un inventaire des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables.

Cette programmation n'est toutefois pas exhaustive et n'inclut que des projets capitalisables. En plus de ceux prévus au PDI de l'Arrondissement, certains projets peuvent être financés par d'autres sources, tels le budget de fonctionnement, le compte de surplus, l'enveloppe dédiée aux travaux non capitalisables (TNC), les fonds de parcs ou de stationnement, des subventions ou des ententes ponctuelles avec les services centraux de la Ville de Montréal. Ce faisant, ces projets n'apparaissent pas au PDI de l'Arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA20 26 0257 du 9 octobre 2020 : Approbation du Programme décennal d'immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'adoption et la transmission au comité exécutif du Programme décennal d'immobilisations 2022-2031.

JUSTIFICATION

Requis par la Charte de la Ville de Montréal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voir la programmation en pièce jointe.

MONTRÉAL 2030

Lecture:

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle compte tenu de sa nature administrative.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le Programme triennal d'immobilisations 2022-2031 sera diffusé sur le site Internet de l'Arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

| VALIDATION |
|--|
| |
| Intervenant et sens de l'intervention |
| |
| |
| |
| |
| Andre Sateman and at a consider Hinton continu |
| Autre intervenant et sens de l'intervention |
| |
| |
| |
| |
| |
| Parties prenantes |

RESPONSABLE DU DOSSIER

Annie DESJARDINS Secrétaire d'unité administrative **ENDOSSÉ PAR** Le : 2021-09-27

Simone BONENFANT Directrice